ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

protection

Question écrite n° 87972

Texte de la question

M. François Cornut-Gentille interroge Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur le stock stratégique national de produits de santé. Dans sa réponse à la question écrite n° 77212, il est indiqué que « ces stocks s'inscrivent dans la stratégie de réponse définie dans les plans de réponse correspondants : peste-charbon-tularémie (2007), plan variole (2006) et pandémie grippale (2011) ». Or le plan variole a fait l'objet d'un avis de révision du Haut conseil de la santé publique en décembre 2012, définissant les stocks nécessaires (en offre thérapeutique et en volume) pour affronter une pandémie. Outre la révision des stratégies préconisées dans le plan variole 2006, cet avis recommandait notamment de ne plus recourir aux vaccins de première génération et d'acquérir des vaccins de troisième génération, mieux tolérés. Aussi il lui demande d'indiquer l'avancée de la mise en œuvre des recommandations du Haut conseil de la santé publique de décembre 2012 au sujet du plan variole, notamment en ce qui concerne l'acquisition de vaccins de troisième génération.

Texte de la réponse

Depuis 2014, le secrétariat general de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN) a initié des travaux d'actualisation de la stratégie de réponse à une menace de réapparition de la variole avec les ministères concernés (défense, affaires étrangères, recherche, justice, intérieur), l'agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et l'institut de veille sanitaire (InVS). Ces travaux pilotés par le SGDSN sont toujours en cours. Il convient d'attendre la finalisation de ces travaux pour déterminer la nouvelle stratégie de vaccination et, le cas échéant, définir un éventuel calendrier d'acquisition de vaccins de 3e génération. Par ailleurs, les informations relatives aux stocks stratégiques de produits de santé acquis par l'Etat pour protéger et défendre la population sont classifiées « confidentiel défense ».

Données clés

Auteur : M. François Cornut-Gentille
Circonscription : Haute-Marne (2e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 87972
Rubrique : Santé
Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes
Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 8 septembre 2015, page 6766
Réponse publiée au JO le : 24 novembre 2015, page 8501